

NUMERO D'INSCRIPTION AU REPERTOIRE GENERAL : 2006 000606

TRIBUNAL DE COMMERCE DE RODEZ

CHAMBRE CONSEIL : PROCEDURES COLLECTIVES

JUGEMENT DU 05/09/2006

DEMANDEUR(S) : GASTON REVEL  
3, RUE EUGENE VIALA  
12000 RODEZ

REPRESENTANT(S) : SCP BAUGUIL ET NGUYEN

\*\*\*\*\*

DEFENDEUR(S) : HYDROELECTRIQUE DE LA VALLEE DE SALLES LA SOURCE - ETS  
AMEDEE VIDAL

12330 SALLES LA SOURCE

REPRESENTANT(S) : ELLE-MEME

\*\*\*\*\*

COMPOSITION DU TRIBUNAL LORS DU DEBAT ET DU DELIBERE :

PRESIDENT : MR CANTOS MANUEL

JUGES : M MARTZLOPF JEAN

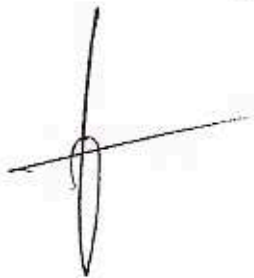
M DACHEUX MICHEL

GREFFIER : MAITRE MP BISCAYE-GUILLAUME, GREFFIER EN CHEF

\*\*\*\*\*

OBJET : ASSIGNATION

Ouverture d'une procédure de redressement judiciaire avec  
administrateur - L631-7



## MOTIFS,

Attendu que suivant exploit de la **SCP LAUT SEGURET FLOTTES RIBAUTE**, Huissiers de Justice Associés à RODEZ (12), en date du **20 Avril 2006**, **Monsieur REVEL Gaston**, 3, Rue Eugène Viala, 12000 RODEZ a fait assigner la SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA VALLEE DE SALLES LA SOURCE – ETABLISSEMENTS AMEDEE VIDAL, Industrie Hydro-électrique, 12330 SALLES LA SOURCE pour voir prononcer à son encontre l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire en raison de son état manifeste de cessation des paiements largement démontré par le non-règlement de créances restant dues, et ce, malgré toutes procédures d'exécution demeurées infructueuses.

Attendu qu'il appert au vu des explications développées à ladite audience et des renseignements recueillis par le Tribunal, que la SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA VALLEE DE SALLES LA SOURCE – ETABLISSEMENTS AMEDEE VIDAL se trouve dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible et qu'elle est, conformément à l'article **L631-1 du Code de Commerce** justiciable d'une procédure de Redressement Judiciaire.

Attendu que cette dernière a comparu à l'audience de ce jour.

Qu'il y a lieu en conséquence d'ouvrir une procédure de Redressement Judiciaire prévue par la **Loi n°2005-845 du 26 Juillet 2005**.

## PAR CES MOTIFS,

Le Tribunal jugeant publiquement, par Jugement contradictoire et en premier ressort, après en avoir délibéré conformément à la loi ;

CONSTATE l'état de cessation des paiements de la SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA VALLEE DE SALLES LA SOURCE – ETABLISSEMENTS AMEDEE VIDAL, Industrie Hydro-Electrique, 12330 SALLES LA SOURCE.

EN FIXE provisoirement la date au 20 Avril 2006.

OUVRE la procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de la SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE LA VALLEE DE SALLES LA SOURCE – ETABLISSEMENTS AMEDEE VIDAL, Industrie Hydro-Electrique, 12330 SALLES LA SOURCE.

DESIGNE Monsieur Claude TRULLEN en qualité de Juge-Commissaire, et Monsieur Michel DACHEUX en qualité de Juge-Commissaire suppléant.

DESIGNE **Maître Vincent AUSSEL**, 68, Allées de Mycènes, 34000 MONTPELLIER en qualité de Mandataire Judiciaire,

NOMME **Maître Jean-François BLANC**, 9, Rue Victoire Massol, 12000 RODEZ en qualité d'Administrateur Judiciaire avec mission d'assistance.

DESIGNE **Maître Pascal FALABREGUES**, Commissaire Priseur à RODEZ (12), pour procéder aux opérations d'inventaires.

AUTORISE la poursuite d'activité pour une période de **six mois**.

Conformément aux dispositions de l'Article L631-15 du Code de Commerce  
RENVOIE l'affaire au **7 Novembre 2006**.

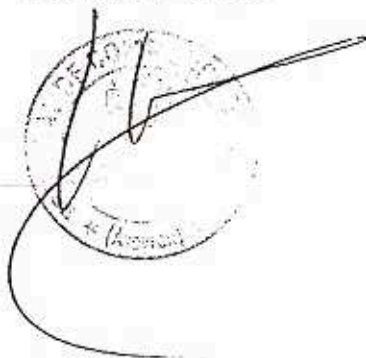
ORDONNE les mesures de publicité prescrites par la Loi.

DIT que, s'il y a lieu, le Mandataire Judiciaire déposera au Greffe la liste des créances déclarées avec ses propositions d'admission, de rejet ou de renvoi devant la Juridiction compétente, dans le délai de douze mois.

Passe les dépens en frais privilégiés de Redressement Judiciaire.

Ainsi fait, jugé et prononcé en audience publique, les jour, mois et an que dessus.

**LE GREFFIER**

A circular stamp with a central emblem and text around the perimeter. A handwritten signature in black ink is written over the stamp, extending from the top left towards the right.

**LE PRESIDENT**

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized name followed by a long horizontal stroke.